

PROCÈS VERBAL RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF HOSPITALIER de 2ème Classe

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 22 septembre 2020 portant ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoint administratif hospitalier de 2ème classe en vue de pourvoir trois postes vacants dans l'établissement,

Vu le procès-verbal de la réunion de sélection des dossiers en date du 9 décembre 2020 au cours de laquelle la commission chargée du recrutement sans concours d'adjoint administratif hospitalier de 2ème classe a arrêté la liste de candidats admis à passer l'audition ;

A l'issue des auditions qui se sont déroulées le 8 janvier 2021 et après délibération, les membres de la commission arrêtent, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés aptes au recrutement :

Liste principale :

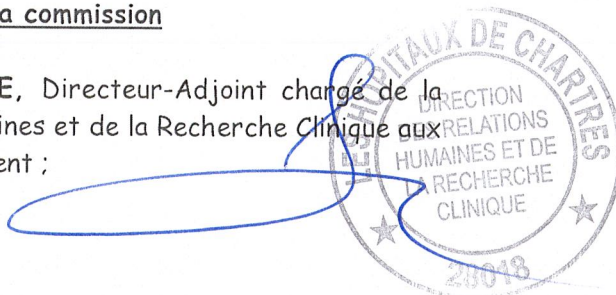
- 1) Madame COUTE Julie
- 2) Madame BURSON Gaëlle
- 3) Madame GAUDET Angélique

Liste complémentaire :

- 1) Madame CHARPENTIER Lucie
- 2) Madame POTTIER Stéphanie

Signatures des membres de la commission

Monsieur Julien GUILLAUME, Directeur-Adjoint chargé de la Direction des Relations Humaines et de la Recherche Clinique aux Hôpitaux de Chartres, président ;



Madame Cindy GRUEL, Attachée d'administration hospitalière, responsable du personnel à la Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse à Lèves ;



Madame Béatrice SABOTIN, Cadre de santé paramédical du Pôle Psychiatrie Infanto-Juvenile et Handicap aux Hôpitaux de Chartres ;

